

*Date de dépôt : 21 novembre 2018*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Sylvain Thévoz : Académie de police de Savatan : focus sécurité ou lit de l'insécurité ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 2 novembre 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Considérant :*

*L'académie de police de Savatan organise la 12<sup>e</sup> édition d'un forum qui réunira le vendredi 9 novembre 2018 dès 9h30 au Palladium de Champéry « sept personnalités des mondes de la culture, de l'enseignement, de l'économie, de la politique, de la religion, des médias et de la sécurité ». Autour du focus sécurité, elles apporteront, comme l'exprime l'académie de police dans son flyer, leur « regard féminin »<sup>1</sup>. Une illustration du flyer stigmatise directement une religion en mettant un minaret en exergue, l'identifiant aux risques d'insécurité. De plus, l'une des invitées, Saïda Keller-Messahli, est sous enquête de la justice bernoise, cette dernière ayant ouvert une procédure au mois de mai 2018 contre cette « experte de l'islam », présidente du Forum pour un islam progressiste, pour soupçons de calomnie et diffamation<sup>2</sup>. Mme Saïda Keller-Messahli, personnalité extrêmement controversée<sup>3</sup>, voit ses textes et interventions être régulièrement repris par des*

---

<sup>1</sup> <https://www.academie-de-police.ch>

<sup>2</sup> <https://www.rts.ch/info/regions/berne/9600146-l-experte-de-l-islam-saida-keller-messahli-visee-par-uneenquete-penale.html>

<sup>3</sup> <https://www.rts.ch/info/regions/autres-cantons/9311625-saida-keller-messahli-critiquee-pour-un-article-surles-musulmans-de-bosnie.html>

sites d'extrême droite ou à tendance complotiste<sup>4</sup> et considérés par d'autres comme islamophobes.

Mes questions sont les suivantes :

- **Le Conseil d'Etat endosse-t-il le fait qu'au nom de la sécurité une personnalité stigmatisant une communauté et créant régulièrement la polémique soit invitée à ce genre de forum, et qu'une tribune soit ainsi offerte à une personne controversée, qui plus est sous enquête de la justice ?**
- **Le Conseil de direction de l'académie de police (CODIR) étant composé entre autres de Monsieur le conseiller d'Etat Pierre Maudet et de la colonelle Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale genevoise, quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat peut prendre afin qu'une académie de police censée former les policiers ne soit pas une tribune dénigrant une communauté religieuse ?**
- **La Vaudoise Assurance soutient le Forum Sécurité Chablais 2018. Quel est le montant que cette assurance donne à l'académie de police de Savatan pour, au nom de la sécurité, faire le lit de l'insécurité ?**
- **Quels sont les montants que l'Etat de Genève verse pour l'académie de police de Savatan ? Cela implique-t-il une participation financière pour ces forums ?**

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera à ces questions.

---

<sup>4</sup> <https://lesobservateurs.ch/2018/03/21/conference-de-saida-keller-messahli-et-mireille-vallette-du-20-mars-2018-neuchatel/>

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes; elles ont été apportées directement par l'Académie de police sollicitée dans ce cadre :

- ***Le Conseil d'Etat endosse-t-il le fait qu'au nom de la sécurité une personnalité stigmatisant une communauté et créant régulièrement la polémique soit invitée à ce genre de forum, et qu'une tribune soit ainsi offerte à une personne controversée, qui plus est sous enquête de la justice ?***

Depuis 11 ans, le Forum\_Sécurité\_Chablais (FSC), organisé par l'Académie de police de Savatan, est une plateforme de promotion de la sécurité; cet événement est un lieu d'échanges d'expériences et d'idées sociales, politiques ou religieuses, autour du thème de la sécurité. Tout au long des éditions précédentes, le FSC a accueilli une palette diversifiée de personnalités de tous horizons sociaux, religieux ou politiques, dans l'esprit de l'une des valeurs que l'Académie de police inculque à ses aspirants, la tolérance. C'est dans cet esprit d'ouverture démocratique que l'édition 2018 du FSC a permis à sept personnalités, issues des mondes de la technique, de la culture, de la religion, de la politique, des médias, de l'enseignement et de l'économie, d'exprimer leur vision, leurs craintes et leurs espoirs en matière de sécurité.

Pour mémoire, les sept personnalités invitées étaient, par ordre alphabétique, les suivantes :

- Charlotte CARREL, directrice du Festival Rock Oz'Arènes à Avenches;
- Silke GRABHERR, professeure et directrice du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML);
- Saïda KELLER-MESSAHLI, journaliste et écrivaine, ainsi que présidente du Forum pour un islam progressiste;
- Laure LUGON ZUGRAVU, journaliste et auteure au journal « LE TEMPS », Genève;
- Marie-Claude NOTH-ECOEUR, cheffe du service Protection Site CIMO et députée, Monthey;
- Chantal ROBIN, directrice de la Chambre de Commerce et d'Industrie du canton de Fribourg (CCIF);
- Rosmarie WIDMER GYSEL, conseillère d'Etat et directrice des Finances et de la Sécurité, Schaffhouse, Colonel aD (Etat-major Forces terrestres).

- ***Le Conseil de direction de l'académie de police (CODIR) étant composé entre autres de Monsieur le conseiller d'Etat Pierre Maudet et de la colonelle Monica Bonfanti, commandante de la police cantonale genevoise, quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat peut prendre afin qu'une académie de police censée former les policiers ne soit pas une tribune dénigrant une communauté religieuse ?***

Le programme du FSC est élaboré par la Direction de l'Académie de police et est communiqué, pour information, aux membres du CODIR et du comité de pilotage (COPIL).

- ***La Vaudoise Assurance soutient le Forum Sécurité Chablais 2018. Quel est le montant que cette assurance donne à l'académie de police de Savatan pour, au nom de la sécurité, faire le lit de l'insécurité ?***

Toute relation de partenariat est basée sur la confiance réciproque et la discrétion. Celle que l'Académie de police entretient avec la Vaudoise Assurance n'échappe pas à cette règle. Aucun montant n'est donc communiqué.

- ***Quels sont les montants que l'Etat de Genève verse pour l'académie de police de Savatan ? Cela implique-t-il une participation financière pour ces forums ?***

Le budget 2018 alloué au Forum\_Sécurité\_Chablais par l'Académie de police ascende à 20 000 francs, soit un 0,27% du budget global de l'institution.

Selon une clé de répartition, la police cantonale genevoise a participé à hauteur de 6 000 francs au Forum\_Sécurité\_Chablais de 2017; pour 2018, il n'est à ce stade pas possible d'estimer le montant de la participation, la comptabilité devant être bouclée.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Antonio HODGERS